

ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: ÉVALUATION DE LA MENACE 2022



March 2022

SYNTHÈSE

L'évaluation conjointe de la menace réalisée par l'EUIPO et Europol est un rapport stratégique qui informe les décideurs politiques, les praticiens, les entreprises et le grand public de la menace que représentent les atteintes à la propriété intellectuelle (PI) auxquelles l'Union européenne (UE) est confrontée.

La valeur des contrefaçons et des marchandises pirates dans l'UE est estimée à 119 milliards d'EUR, ce qui représente jusqu'à 5,8 % des importations ⁽¹⁾. Le nombre total de détections de produits de contrefaçon par les autorités douanières, aux frontières de l'UE et sur le marché intérieur, a diminué depuis 2019. Environ 66 millions d'articles ont été saisis en 2020, contre 76 millions en 2019. La crise de la COVID-19 a eu une incidence sur les résultats des saisies pour 2020, entraînant une baisse des échanges au cours des premiers mois de la pandémie, une diminution du nombre de marchandises franchissant les frontières et des difficultés supplémentaires rencontrées par les autorités répressives dans l'application des contrôles habituels.

La pandémie de COVID-19 a également donné un coup de fouet à l'économie criminelle. Les atteintes à la PI, telles que la production et la distribution de produits de contrefaçon, ont fortement augmenté au cours de cette période.

Les contrefacteurs empruntent souvent des itinéraires commerciaux complexes pour acheminer leurs produits depuis le pays de production vers les marchés de destination. Bien que les contrefaçons soient largement expédiées vers l'UE en vrac par transport de marchandises, on a observé, ces dernières années, une forte augmentation de l'utilisation de services de transport express, en particulier par petits colis. Cette augmentation notable est liée à la croissance des marchés en ligne.

Les réseaux criminels qui organisent l'importation de contrefaçons dans l'UE sont principalement basés en dehors de l'UE, où la plupart des contrefaçons sont produites. Ceux qui sont établis dans l'UE sont responsables de la distribution de ces produits de contrefaçon importés et, dans certains cas, de l'exploitation d'installations d'assemblage de produits semi-finis.

L'augmentation des importations dans l'UE de matériaux d'emballage et de produits semi-finis contrefaits met clairement en évidence la présence d'installations de fabrication illégales dans l'UE. Des sites de production ont été découverts dans de nombreux États membres; il s'agit notamment de laboratoires produisant des produits pharmaceutiques contrefaits, d'usines étiquetant des vêtements et des produits de luxe contrefaits, d'installations de production et de reconditionnement de pesticides et de cigarettes illicites, d'usines remplissant des bouteilles vides authentiques et contrefaites de boissons alcoolisées et d'usines clandestines réemballant des parfums contrefaits.

À l'instar de nombreuses autres activités criminelles, la contrefaçon s'appuie désormais fortement sur le domaine numérique pour trouver des composants et distribuer des produits (tangibles et non tangibles) aux consommateurs par l'intermédiaire de plateformes en ligne, de médias sociaux et de services de messagerie instantanée.

Les criminels utilisent des documents frauduleux pour importer et transporter des marchandises illégales. L'utilisation abusive des structures commerciales légitimes, telles que les canaux de vente au détail pour faciliter la circulation des marchandises et blanchir les profits illicites, fait partie intégrante du commerce de produits de contrefaçon.

Les articles de luxe, ainsi qu'un large éventail de produits de consommation courante, sont de plus en plus dans la ligne de mire des contrefacteurs.

Les vêtements, les accessoires et les produits de luxe restent parmi les catégories de produits les plus populaires pour la contrefaçon. Ces articles contrefaits sont toujours couramment vendus dans le commerce traditionnel et dans les magasins.

Les appareils électroniques/électriques, les téléphones portables et les composants sont de plus en plus touchés par les atteintes à la PI. Certains des produits électroniques les plus demandés courent un risque de contrefaçon et de faire l'objet d'une publicité sur les marchés en ligne, avant même que les articles authentiques ne soient disponibles à la vente. Les contrefacteurs peuvent tenter d'exploiter la pénurie mondiale croissante de puces à semi-conducteurs en introduisant sur le marché des semi-conducteurs contrefaits tels que des diodes.

Les **aliments et boissons** sont populaires auprès des contrefacteurs, ce qui représente une grave menace pour les consommateurs. La production de produits alimentaires illicites, en particulier de boissons, est de plus en plus professionnelle et perfectionnée. Certains contrefacteurs exploitent un modèle commercial de bout en bout couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de distribution. Les criminels contrefont ou manipulent tous types de produits alimentaires et induisent les consommateurs en erreur en modifiant les étiquettes et les procédés de fabrication, en indiquant frauduleusement des origines géographiques ou en remplaçant des produits.

Des **parfums et produits cosmétiques de contrefaçon** sont détectés dans l'UE, qu'il s'agisse d'articles prêts à l'emploi ou de composants de produits utilisés pour créer les produits contrefaits finaux dans des laboratoires illégaux de l'UE. Les contrefacteurs continuent de produire des produits de consommation courante tels que le shampoing, le dentifrice, les produits cosmétiques et les détergents. L'augmentation des ventes de produits contrefaits en ligne est une tendance continue.

Les **pesticides** éliminent les organismes nuisibles présents dans les végétaux ou sur ces derniers. Le commerce de pesticides illicites reste un crime très lucratif moyennant un risque limité pour les contrevenants; il est soutenu par une forte demande de produits illicites dans un contexte où les sanctions restent relativement faibles. Ce commerce génère des bénéfices substantiels à partir d'un faible investissement de départ.

Les produits **pharmaceutiques contrefaits** continuent dans une large mesure de provenir de l'extérieur de l'UE, bien qu'ils puissent également être fabriqués dans des laboratoires illégaux au sein de l'UE. La distribution de produits pharmaceutiques contrefaits s'est presque entièrement déplacée des marchés traditionnels vers les marchés en ligne, y compris les plateformes dédiées, telles que les pharmacies en ligne, et les plateformes de médias sociaux largement utilisées. Les groupes criminels contrefont une gamme de plus en plus large de médicaments. Les criminels continuent d'exploiter les possibilités qui se présentent en raison de la pandémie de COVID-19.

Le **piratage** est désormais presque exclusivement un crime numérique. Les préférences du public en matière de consommation médiatique se sont réorientées vers des services de diffusion en continu permettant d'accéder à du contenu numérique par l'intermédiaire de diverses applications et plateformes. Les criminels concernés sont habitués à utiliser des contre-mesures techniques sophistiquées. Dans certains cas, le piratage de contenus numériques est lié à d'autres activités de cybercriminalité, telles que le cryptominage malveillant ou la distribution de logiciels malveillants.

Les **dérivés du tabac** figurent parmi les produits de contrefaçon les plus fréquemment signalés. Les réseaux criminels ont été en mesure de maintenir un modèle commercial criminel, en mettant en place des installations de production modernes et professionnelles plus proches de leurs marchés de destination. Bien que la consommation de tabac dans l'UE ait diminué au cours des dernières années, la part de marché des produits du tabac illicites consommés reste élevée.

Les **jouets** portant atteinte aux droits de PI sont fréquemment détectés et saisis tant à l'intérieur de l'UE qu'à ses frontières. Ils ne respectent pas les règles de santé et de sécurité et exposent les enfants à des risques graves en matière de sécurité. Les autorités notent généralement un pic du nombre de saisies au cours de la période précédant les fêtes et pendant celles-ci.

Les atteintes à la propriété intellectuelle ont des conséquences économiques considérables, tant pour le secteur public que pour le secteur privé. En outre, les produits de contrefaçon peuvent gravement compromettre la santé et la sécurité des consommateurs, et ils peuvent s'avérer néfastes pour l'environnement.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- La criminalité en matière de PI continue de constituer une menace importante pour la santé et la sécurité des consommateurs. En outre, elle a une incidence négative sur l'économie de l'UE, les produits contrefaits et piratés représentant 119 milliards d'EUR importés dans l'UE en 2019, soit jusqu'à 5,8 % des importations de l'UE. Cela est d'autant plus préoccupant que l'UE cherche à opérer une transition vers la reprise économique post-pandémie.
- Alors que la plupart des produits contrefaits distribués dans l'UE sont produits en dehors de l'UE, certains éléments indiquent que la production de produits contrefaits et de produits de qualité inférieure s'effectue de plus en plus au sein de l'UE. La saisie fréquente de matériaux d'emballage et de produits semi-finis contrefaits à l'entrée dans l'UE indique clairement la présence d'installations de fabrication dans l'UE – certaines pour un assemblage partiel et d'autres assurant des cycles de production complets.
- La pandémie de COVID-19 a offert de nouveaux débouchés commerciaux pour la distribution de produits contrefaits et de qualité inférieure. Les réseaux criminels impliqués dans la criminalité en matière de PI ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour modifier leur modèle commercial en déplaçant l'accent mis sur les produits et leur approche de commercialisation.
- À l'instar de nombreuses autres activités criminelles, la contrefaçon s'appuie désormais fortement sur le domaine numérique pour trouver des composants et distribuer des produits (tangibles et non tangibles) aux consommateurs par l'intermédiaire de plateformes en ligne, de médias sociaux et de services de messagerie instantanée. La pandémie de COVID-19 a encore enraciné cette évolution.
- Bien que la dimension financière de l'activité de contrefaçon opérant dans l'UE révèle, dans une large mesure, une lacune en matière de renseignement, il est prouvé que les contrefacteurs blanchissent leurs produits du crime en utilisant des systèmes traditionnels et plus sophistiqués qui font appel à la technologie, au blanchiment d'argent fondé sur le commerce et aux juridictions extraterritoriales.
- Les réseaux criminels qui organisent l'importation et la distribution de produits de contrefaçon dans l'UE seraient basés en dehors de l'UE, où la plupart des produits de contrefaçon sont produits. Les réseaux criminels établis dans l'UE distribuent des produits de contrefaçon importés et, dans certains cas, exploitent des installations qui assemblent des produits semi-finis.
- Les vêtements et les accessoires vestimentaires font l'objet d'une promotion au moyen de ventes en direct, de vidéos et d'une publicité sponsorisée sur les réseaux sociaux, ciblant les clients au moyen d'offres trompeuses de remises ou de produits de marque à bas prix.
- Les contrefacteurs profitent actuellement de la pénurie mondiale de puces à semi-conducteurs. Les téléphones portables, leurs accessoires et composants figurent parmi les marchandises les plus touchées par les atteintes aux droits de PI des dessins ou modèles et des marques.

- La production de produits alimentaires illicites, en particulier de boissons, est de plus en plus professionnelle et perfectionnée. Certains contrefacteurs utilisent un modèle commercial de bout en bout couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de distribution. Les violations des indications géographiques protégées touchent une large gamme de produits et continuent d'être largement signalées.
- Les atteintes aux droits de PI liées aux parfums et aux produits cosmétiques concernent la production de produits de consommation courante, principalement les shampoings, les dentifrices, les produits cosmétiques et les détergents.
- Le commerce de pesticides illicites reste un crime très lucratif pour les contrevenants, moyennant des risques limités; il est soutenu par une forte demande de produits illicites dans un contexte où les sanctions pour les contrevenants restent très modérées, ce qui génère un bénéfice substantiel pour un faible investissement de départ.
- La production de produits pharmaceutiques illicites a souvent lieu aujourd'hui dans des laboratoires illégaux au sein de l'UE. Ces produits sont difficiles à détecter et approvisionnent de nombreux distributeurs. Toutefois, ces produits continuent dans une large mesure de provenir de l'extérieur de l'UE.
- Les sites web qui distribuent illégalement des contenus audiovisuels sont hébergés sur des serveurs situés en Europe, en Asie et au Moyen-Orient. Les criminels concernés sont habitués à utiliser des contre-mesures techniques sophistiquées. Dans certains cas, le piratage de contenus numériques est lié à d'autres activités de cybercriminalité, telles que le cryptominage malveillant ou la diffusion de logiciels malveillants. Les pirates exploitent les nouvelles technologies pour dissimuler leurs traces numériques et utilisent des services proxy pour créer des réseaux d'hébergement résilients. La présence en ligne pendant la pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation de l'offre de dispositifs de diffusion en continu de haute qualité et de diverses offres de contenu illicite.
- Les réseaux de production illicite peuvent maintenir un modèle commercial criminel avec des installations de production modernes plus proches des marchés visés.

L'INCIDENCE DES ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS L'UE

Les atteintes à la propriété intellectuelle ont une incidence négative sur l'économie, l'environnement et la santé et la sécurité des citoyens de l'UE.

Selon une étude récente réalisée par l'EUIPO et l'OCDE, la valeur des contrefaçons et des marchandises pirates importés dans l'UE s'élevait à 119 milliards d'EUR en 2019, ce qui représente jusqu'à 5,8 % des importations de l'UE ⁽²⁾.

La plupart des entreprises dont les droits de PI sont enfreints par des contrefacteurs sont situées dans des pays dont les économies sont très innovantes. Près de 39 % des saisies douanières réalisées en 2017-2019 concernaient des produits qui portaient atteinte aux droits de PI de titulaires de droits américains, suivis immédiatement de titulaires de droits de l'UE de France (18 %), d'Allemagne (16 %) et d'Italie (9,8 %) ⁽³⁾.

Dans une série d'études sectorielles, l'EUIPO a estimé à plus de 83 milliards d'EUR par an le manque à gagner sur les ventes, au cours de la période 2013-2017, en raison de la contrefaçon. Cela correspond à des pertes estimées à 15 milliards d'EUR de recettes fiscales ⁽⁴⁾ et à un total de 671 000 emplois.

La criminalité en matière de PI porte atteinte à la réputation des producteurs légitimes, tout en nuisant à une production équitable et en faussant la concurrence sur le marché. En outre, certaines atteintes à la PI, telles que la criminalité pharmaceutique, réduisent les fonds disponibles pour la recherche et l'innovation publique ⁽⁵⁾.

Les atteintes à la PI constituent une menace importante pour la santé et la sécurité des consommateurs dans l'UE, en particulier celles qui concernent la contrefaçon de médicaments, d'aliments et de boissons, de produits cosmétiques, de produits électriques à usage domestique et de jouets. Ces catégories de produits représentaient plus de 15 % de la quantité totale des articles saisis aux frontières extérieures de l'UE ⁽⁶⁾.

Les médicaments et les produits sanitaires contrefaits peuvent nuire gravement à la santé des consommateurs. Ils sont souvent produits dans des conditions peu hygiéniques par un personnel non qualifié et peuvent contenir des niveaux élevés d'ingrédients toxiques, de mauvais ingrédients actifs, des quantités erronées ou pas du tout de principe actif. La pandémie de COVID-19 a donné un coup de fouet à la production et au commerce de certains produits médicaux et sanitaires illicites et contrefaits ⁽⁷⁾ et a encore aggravé la menace de la criminalité matière de PI.

La contrefaçon de produits alimentaires et de boissons est également une préoccupation majeure. Les produits contrefaits sont pour la plupart de qualité inférieure et peuvent contenir des matières dangereuses. Les criminels contrefont une large gamme de produits alimentaires de luxe et de consommation courante, pour autant qu'ils soient rentables ⁽⁸⁾.

La contrefaçon de jouets, d'appareils électroniques et de pièces de véhicules constitue également une menace pour la santé et la sécurité humaines. Les jouets de contrefaçon ne sont pas soumis aux rigoureux tests de sécurité requis par la législation et leurs emballages ne comportent pas d'avertissements ni de conseils. Les produits électroniques illicites, tels que les décodeurs, risquent de provoquer une surchauffe et de connaître des défauts électriques. Des irrégularités, telles que des branchements au secteur de mauvaise qualité, peuvent provoquer des incendies.

Les pesticides contrefaits et de qualité inférieure constituent une menace significative et croissante pour la sécurité environnementale de l'UE, étant donné que ces produits peuvent fortement contaminer les terres agricoles et les denrées alimentaires qui y sont cultivées ainsi que l'air et l'eau pendant une longue période. Des risques supplémentaires sont liés au stockage et à l'élimination inappropriés des produits chimiques ⁽⁹⁾, tels que les pesticides et les produits pharmaceutiques illicites. La criminalité en matière de PI présente un risque élevé pour l'environnement, la santé et la sécurité humaines et l'économie légitime.

RÉFÉRENCES

- (1) EUIPO/OCDE (2021), *Global Trade in Fakes: A worrying threat*, Illicit Trade, Éditions OCDE, Paris (Le commerce mondial de contrefaçons – une menace inquiétante), accessible à l'adresse <https://www.oecd.org/publications/global-trade-in-fakes-74c81154-en.htm>.
- (2) EUIPO/OCDE (2021), *Global Trade in Fakes: A worrying threat*, Illicit Trade, Éditions OCDE, Paris (Le commerce mondial de contrefaçons – une menace inquiétante), accessible à l'adresse <https://www.oecd.org/publications/global-trade-in-fakes-74c81154-en.htm>.
- (3) EUIPO/OCDE (2021), *Global Trade in Fakes: A worrying threat*, Illicit Trade, Éditions OCDE, Paris (Le commerce mondial de contrefaçons – une menace inquiétante), accessible à l'adresse <https://www.oecd.org/publications/global-trade-in-fakes-74c81154-en.htm>.
- (4) EUIPO (2020), *2020 Status Report on IPR Infringement: Why IP rights are important, IPR infringement, and the fight against counterfeiting and piracy*, EUIPO, Alicante (Rapport de situation 2020 sur les atteintes à la PI: pourquoi les droits de PI sont importants, les atteintes aux DPI et la lutte contre la contrefaçon et le piratage), accessible à l'adresse <https://euipo.europa.eu/ohimportal/web/observatory/status-reports-on-ip-infringement>.
- (5) Europol (2021), *European Union serious and organised crime threat assessment, A corrupting influence: the infiltration and undermining of Europe's economy and society by organised crime*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg [Évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée en Europe (UE SOCTA), 2021], accessible à l'adresse <https://www.europol.europa.eu/socta-report>.
- (6) Commission européenne (2021), *EU enforcement of intellectual property rights: results at the EU border and in the EU internal market 2020*, EUIPO, Alicante (Rapport sur l'application des droits de propriété intellectuelle aux frontières de l'UE et dans le marché de l'UE), accessible à l'adresse https://ec.europa.eu/taxation_customs/intellectual-property-rights-facts-and-figures_en.
- (7) Europol (2021), *European Union serious and organised crime threat assessment, A corrupting influence: the infiltration and undermining of Europe's economy and society by organised crime*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg [Évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée en Europe (UE SOCTA), 2021], accessible à l'adresse <https://www.europol.europa.eu/socta-report>.
- (8) Interpol/Europol (2021), *OPSON IX Analysis Report* (Rapport d'analyse OPSON IX), accessible à l'adresse <https://www.europol.europa.eu/publications-documents/operation-opson-ix-%E2%80%93-analysis-report>.
- (9) EUIPO/OCDE (2020), *Trade in Counterfeit Pharmaceutical Products*, Illicit Trade, Éditions OCDE, Paris (Commerce de produits pharmaceutiques contrefaits), accessible à l'adresse <http://www.oecd.org/gov/trade-in-counterfeit-pharmaceutical-products-a7c7e054-en.htm>.



ATTEINTES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ÉVALUATION DE LA MENACE 2022